



### **Notification relative aux participations importantes dans une société cotée**

La Compagnie d'Entreprises CFE S.A. a reçu de la part de la société VINCI Construction S.A.S. une notification relative à une participation au capital de la société, en application de la nouvelle réglementation en matière de transparence entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre (loi du 2 mai 2007 et arrêté royal du 14 février 2008).

Il ressort de la notification que VINCI Construction S.A.S, dont le siège social est situé 5, cours Ferdinand de Lesseps à 92500 Rueil Malmaison (France), détient au 1<sup>er</sup> septembre 2008, 6.132.880 droits de vote attachés à des titres de la Compagnie d'Entreprises CFE S.A., soit 46,84% des droits de vote de la société. VINCI S.A., détenant le contrôle exclusif de VINCI Construction S.A.S., est l'actionnaire de contrôle ultime de la Compagnie d'Entreprises CFE S.A..

**CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital de DEME, un des leaders mondiaux du dragage.**

*Note à la rédaction*

*Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :*

*- Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. 02/661.13.27, rbentégeat@cfe.be*

*- ou Jacques Ninanne, Directeur général adjoint corporate - Directeur financier et administratif, tél. 02/ 661.17.28, jninanne@cfe.be*